

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

COMMUNE D'IZEL LES EQUERCHIN

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CANTON DE BREBIERES

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le 15 Décembre 2022 à 19 heures, le Conseil Municipal au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DUBOIS Corinne, Maire, en suite de convocation en date du 7 Décembre 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents :

Mme DUBOIS Corinne, Maire, Mme HERMANT Marie-Pierre, , Mr HERBIN Benoît Adjoint, Mme DUSAUTOIR Sandra, Mr HOUZIAUX Georges, Mme DELABRE Nadine, Mr PETIT Bruno, , M BLONDIN Franck, Mme Sarah GODARD,  
M. PRUVOST Jean-Bernard, M. TILMANT Lucas, Mme Elisabeth OLRV, Mme BACQUET Isabelle Conseillers municipaux.

Absent(es) excusé(es) :

Mme VAN AUDEKERK Bérénice ayant donné pouvoir à Mme DUBOIS Corinne  
Mr OBRY Benoit

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux et constaté que les conditions de quorum étaient atteintes.  
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme DUSAUTOIR Sandra

## DELIBERATION N° 2022-039

### OBJET : ENQUETE PUBLIQUE : PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX

Madame la Maire rappelle le projet d'installations classées de Parc Eolien de la Vallée de l'Escrebieux situé sur les communes d'Izel-Les-Equerchin et de Quiéry-la-Motte, ce parc sera constitué de 3 aérogénérateurs et l'enquête publique s'est déroulée du 7 novembre 2022 au 7 décembre 2022

Conformément aux dispositions de l' article 9 de l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2022, il appartient au Conseil Municipal d'émettre un avis environnemental sur ce projet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet **un avis favorable avec réserves** selon les votes suivants :

7 voix favorables avec Réserves

3 voix favorables

4 voix défavorables

Fait et délibéré à Izel les Equerchin  
Pour extrait conforme,

La Maire, Corinne DUBOIS

